Section SARH

Réunion du 23-11-2014

Points

Situation de crise sanitaire

Télétravail

Kit Sanitaire

CSP Chorus

Questions Diverses

Crise sanitaire :

« L'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'au 16 février 2020.

Le développement du télétravail de manière importante est exigé par les autorités, afin de préserver la santé et la sécurité des agents.

La Direction Générale dans le même temps demande 100% de l'activité.

La DGFIP contribue grandement à la gestion de la crise, avec entre autres la gestion des fonds de solidarité.

Lille-Rouen-Nancy sont chargés de répondre fiscalement aux professionnels (taux de décroché de 80%)

La campagne TH est en cours.

Une pression importante repose sur la trésorerie hospitalière du fait de la crise sanitaire. »

Solidaires Finances Publiques demande la plus grande vigilance sur les agents en télétravail, et fait valoir le principe de la sécurité des agents en accédant un maximum au télétravail.

« La Direction se dit attentive aux situations individuelles. »

Télétravail :

« Un état des lieux quotidien est effectué et envoyé à la DG. »

Suite à la demande de Solidaires Finances Publiques, cette information sera transmise au OS.

« Le SARH fonctionne en moyenne avec 50% d'agents en présentiel, 30% d'agents en télétravail. (il faut tenir compte des congés, des diverses absences…)

La cible étant d'être à 5 jours de télétravail, pour l'instant la moyenne est de 3 jours.

Les Inspecteurs suivent quotidiennement les agents en télétravail, pas de problèmes particuliers à signaler.

150 tiny arrivent vendredi, 150 autres arrivent fin novembre. Au total 210 pour la DINR, et 90 pour le SARH. »

Kit Sanitaire :

« Les stocks sont renouvelés, des commandes arrivent en complément.

Estimation de 9 mois d'avance pour le SARH et 12 mois pour la DINR.

Une commande de 110 plexiglas est en cours. »

CSP Chorus :

« La Direction reconnaît que la charge de ce service est très importante et que les effectifs ne sont pas à la hauteur des enjeux..

De plus, des opérations comptables complémentaires ont étaient confiées à Chorus par la DG.

La fin d'exercice comptable requière de même plus de travail.

Section SARH

Une recherche d'agents ayant les aptitudes à pouvoir travailler sur Chorus a été effectuée, l'accord juridique a été donné par le Directeur, reste l'accord informatique qui doit être délivré très bientôt, pour que ces trois collègues puissent venir en aide au service.

Un contractuel devrait bientôt arriver dans le service. »

Solidaires Finances Publiques a demandé la plus grande vigilance sur le risque de surcharge des agents.

« La Direction nous a confié que des attributions d'heures supplémentaires seront effectuées sur les agents de ce service, ainsi que ceux qui auront participé à ces opérations. »

Questions diverses :

Suite à la demande de Solidaires Finances Publiques, « le Directeur du SARH a effectué un courrier à la RH de la DG, auquel s'est associée la Directrice de la DINR, concernant l'absence de potentialité depuis de nombreuses années, et une demande de regard favorable de la DG afin d'éviter l'effet couperet. »

Prochaine réunion informelle la semaine prochaine, n'hésitez pas à nous faire remonter vos questions.